

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Capital MLB inc.

Visa du prospectus provisoire du 6 février 2008 concernant le placement de 2 666 666 actions ordinaires au prix de 0,30 \$ l'action.

Le visa prend effet le 11 février 2008.

Courtier(s):
Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar: 1214781

Décision n°: 2008-MC-0218

CARDS II Trust^{MC}

Visa du prospectus simplifié provisoire du 8 février 2008 concernant le placement de billets adossés à des créances sur cartes de crédit pour un capital global de 11 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 8 février 2008.

Courtier(s):
Marchés mondiaux CIBC Inc.

Numéro de projet Sédar: 1214510

Décision n°: 2008-MC-0207

Fonds d'obligations de sociétés Blackmont (parts de catégorie F)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 15 février 2008 concernant le placement de parts de catégorie F.

Le visa prend effet le 15 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1217273

Décision n°: 2008-MC-0244

K-Bro Linen Income Fund

Visa du prospectus simplifié provisoire du 12 février 2008 concernant le placement de 1 362 000 parts au prix de 12,85 \$ la part.

Le visa prend effet le 12 février 2008.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières TD Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Blackmont Capital Inc.
Valeurs mobilières Cormark Inc.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar: 1215572

Décision n°: 2008-MC-0226

**Portefeuille essentiel de retraite Russell
(parts des catégories B, E, E-5, E-6, E-7, F, F-5, F-6, F-7, I-5, I-6 et I-7)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 15 février 2008 concernant le placement de parts des catégories B, E, E-5, E-6, E-7, F, F-5, F-6, F-7, I-5, I-6 et I-7.

Le visa prend effet le 15 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1217143

Décision n°: 2008-MC-0245

Société en commandite BluMont Augen Québec 2008

Visa du prospectus provisoire du 6 février 2008 concernant le placement de 1 500 000 parts de société en commandite au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 7 février 2008.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1214177

Décision n°: 2008-MC-0202

6.6.1.2 Prospectus définitifs

49 North 2008 Resource Flow-Through Limited Partnership

Visa pour le prospectus du 12 février 2008 de 49 North 2008 Resource Flow-Through Limited Partnership concernant le placement de 1 500 000 parts de société en commandite au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 14 février 2008.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières Union Ltée
Corporation Canaccord Capital
Raymond James Ltée
Research Capital Corporation
Wellington West Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Industrielle Alliance Valeurs Mobilières
Valeurs Mobilières Northern Inc.

Numéro de projet Sédar: 1198015

Décision n°: 2008-MC-0238

American Express Canada Credit Corporation

Visa pour le prospectus préalable du 11 février 2008 d'American Express Canada Credit Corporation concernant le placement de billets à moyen terme (non assortis d'une sûreté réelle) d'un capital global de 3 500 000 000 \$.

Le visa prend effet le 12 février 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Merrill Lynch Canada Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1207110

Décision n°: 2008-MC-0229

Autorité aéroportuaire du Grand Toronto

Visa pour le prospectus préalable du 13 février 2008 de Autorité aéroportuaire du Grand Toronto concernant le placement de billets à moyen terme d'un capital global de 2 000 000 000 \$.

Le visa prend effet le 13 février 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1212407

Décision n°: 2008-MC-0235

Capital Valmoris inc.

Visa pour le prospectus du 15 février 2008 de Capital Valmoris inc. (la « société ») concernant le placement :

1. de 3 500 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action;
2. d'une option de rémunération auprès du placeur pour compte permettant d'acquérir 350 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action pour une période de 24 mois suivant la date d'inscription des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX;
3. d'options auprès des administrateurs et membres de la direction de la société permettant d'acquérir 600 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action pour une période de 5 ans à partir de la date d'octroi.

Le visa prend effet le 19 février 2008.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Numéro de projet Sédar: 1198358

Décision n°: 2008-MC-0257

Exploration NQ inc.

Visa pour le prospectus du 14 février 2008 de Exploration NQ inc. concernant le placement de :

1. 4 000 unités (les « unités »), au prix de 100 \$ l'unité, chacune étant composée de 500 actions ordinaires et de 250 bons de souscription;
2. bons de souscription non transférables au courtier correspondant à 10 % du nombre d'actions émises dans le cadre du placement des unités, à titre de rémunération;
3. 3 178 320 actions accréditives et 872 100 actions ordinaires à être émises lors de l'exercice de 969 bons de souscription spéciaux antérieurement émis;
4. 243 025 actions ordinaires à être émises au courtier lors de l'exercice de 58 bons de souscription spéciaux antérieurement émis à titre de rémunération.

Le visa prend effet le 15 février 2008.

Courtier(s):

Jones, Gable & Compagnie Limitée

Numéro de projet Sédar: 1207656

Décision n°: 2008-MC-0239

Homeland Uranium Inc.

Visa pour le prospectus du 11 février 2008 de Homeland Uranium Inc. concernant le placement de :

1. 28 434 100 unités devant être émises à l'exercice de 28 434 100 reçus de souscription antérieurement émis au prix de 0,80 \$ le reçu, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, un bon entier permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement privé (les « unités relatives au placement privé »);
2. 1 898 353 bons de souscription du courtier à titre de rémunération, chaque bon donnant droit d'acquérir un reçu du courtier donnant droit à une unité relative au placement privé au prix de 0,80 \$ l'unité;
3. 1 150 000 unités au prix de 1,00 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription, un bon de souscription entier permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 24 mois après la date de clôture du placement du présent prospectus (les « nouvelles unités »);
4. 75 000 bons de souscription du courtier à titre de rémunération, chaque bon donnant droit d'acquérir une nouvelle unité au prix 1,00 \$ l'unité.

Le visa prend effet le 13 février 2008.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières Haywood Inc.

Numéro de projet Sédar: 1180166

Décision n°: 2008-MC-0230

Jaguar Mining Inc.

Visa pour le prospectus simplifié du 14 février 2008 de Jaguar Mining Inc. concernant le placement de 9 487 500 actions ordinaires au prix de 13,40 \$ l'action.

Le visa prend effet le 14 février 2008.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.

Valeurs Mobilières TD Inc.

Blackmont Capital Inc.

BMO Nesbitt Burns Inc.

Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar: 1213813

Décision n°: 2008-MC-0240

Société en commandite Norrep Performance 2008 Flow-Through

Visa pour le prospectus du 13 février 2008 de Société en commandite Norrep Performance 2008 Flow-Through concernant le placement de 6 000 000 de parts de société en commandite au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 13 février 2008.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Valeurs Mobilières TD Inc.
Blackmont Capital Inc.
Corporation Canaccord Capital
Firstenergy Capital Corp.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Marchés Financiers Macquarie Canada Ltée
Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1203454

Décision n°: 2008-MC-0233

YIELDPLUS Income Fund

Visa pour le prospectus du 6 février 2008 de YIELDPLUS Income Fund concernant le placement de 39 000 000 de droits de souscription auprès de ses porteurs de parts, trois droits permettant de souscrire à une part additionnelle au prix de 9,25 \$ la part.

Le visa prend effet le 12 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1200684

Décision n°: 2008-MC-0228

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Fonds communs de placement Integra

Visa pour la modification n° 2 du 6 février 2008 du prospectus simplifié du 24 août 2007 concernant le placement de parts de :

Fonds équilibré Integra

Cette modification est faite à la suite de modifications apportées aux stratégies de placement du Fonds.

Le visa prend effet le 13 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1132572

Décision n°: 2008-MC-0236

Fonds McLean Budden

Visa pour la modification n° 1 du 5 février 2008 du prospectus simplifié du 30 mars 2007 concernant le placement de parts de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C et de catégorie F de :

- Fonds équilibré de croissance McLean Budden
- Fonds équilibré de valeur McLean Budden
- Fonds d'actions canadiennes de croissance McLean Budden
- Fonds d'actions canadiennes McLean Budden
- Fonds d'actions canadiennes de valeur McLean Budden
- Fonds d'actions américaines McLean Budden
- Fonds d'actions mondiales McLean Budden
- Fonds à revenu élevé McLean Budden
- Fonds d'actions internationales McLean Budden
- Fonds de titres à revenu fixe McLean Budden
- Fonds de marché monétaire McLean Budden

Cette modification est faite à la suite de la création d'une nouvelle catégorie de parts F à compter de février 2008.

Le visa prend effet le 13 février 2008.

Numéro de projet Sédar: 1053588

Décision n°: 2008-MC-0237

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Chip Mortgage Trust

Réception du supplément de fixation du prix n°1 daté du 29 novembre 2007 au prospectus simplifié définitif de Chip Mortgage Trust daté du 23 novembre 2007, visant le placement des billets à moyen terme de premier rang série 2007-2, pour une valeur globale de 21 889 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0246

Chip Mortgage Trust

Réception du supplément de fixation du prix n°2 daté du 29 novembre 2007 au prospectus simplifié définitif de Chip Mortgage Trust daté du 23 novembre 2007, visant le placement des billets à moyen terme subordonnés, série 2007-2B, pour une valeur globale de 20 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0247

EPCOR Utilities Inc.

Réception du supplément de fixation du prix n°1 daté du 28 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de EPCOR Utilities Inc. daté du 24 octobre 2007, visant le placement des débetures sous forme de billets à moyen terme, pour une valeur globale de 200 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0249

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 29 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement des titres à revenu de Merrill Lynch remboursable par anticipation, série 3, pour une valeur globale de 27 990 300 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0252

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 29 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement des titres de Merrill Lynch à rendement majoré liés à des actions étrangères (\$ CA & \$ US), série 8, pour une valeur globale de 10 917 822,70 \$ CA. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0253

Merrill Lynch Canada Finance Company

Réception du supplément de prospectus daté du 29 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de Merrill Lynch Canada Finance Company daté du 30 juin 2006, visant le placement des billets à capital protégé remboursable par anticipation liés à des indices de l'Asie-Pacifique, série 4, échéant le 4 février 2015, pour une valeur globale de 5 560 800 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0254

Société de Financement GE Capital Canada

Réception du supplément de fixation du prix n°4711 daté du 10 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de Société de Financement GE Capital Canada daté du 20 mars 2007, visant le placement des billets à moyen terme, série A, à taux fixe 5,15 %, venant à échéance le 6 juin 2013, pour une valeur globale de 350 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0250

Société de Financement GE Capital Canada

Réception du supplément de fixation du prix n°4712 daté du 10 janvier 2008 au prospectus simplifié définitif de Société de Financement GE Capital Canada daté du 20 mars 2007, visant le placement des billets à moyen terme, série A, à taux fixe 5,73 %, venant à échéance le 22 octobre 2037, pour une valeur globale de 450 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0251

Société de Services Financiers Wells Fargo Canada

Réception du supplément de fixation du prix n°8 daté du 10 septembre 2007 au prospectus simplifié définitif de Société de Services Financiers Wells Fargo Canada daté du 9 janvier 2006, visant le placement des billets à moyen terme, pour une valeur globale de 700 000 000 \$. Ce document fait maintenant partie des dossiers publics de l'Autorité des marchés financiers.

Décision n°: 2008-MC-0248

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

4465792 Canada inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 8 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 633 000 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action.

Date du placement :

Le 1^{er} février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Bio-Extraction Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 120 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 44 279 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,25 \$ l'unité. De plus, 3 495 925 bons de souscription d'actions ordinaires, émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 29 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 8 février 2008

CardioMetabolics Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 147 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 13 038 964 actions ordinaire au prix de 0,30 \$ l'action. De plus, 500 000 actions ordinaires et 1 059 201 bons de souscription d'actions ordinaires, le tout émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 11 mai 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 24 mai 2007

DB Mortgage Investment Corporation #1

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 91 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 9 689 actions ordinaires au prix de 1 000 \$ l'action.

Date du placement :

Le 12 février 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 février 2008

Eagle Peak Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 88 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 990 800 actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action.

Date du placement :

Le 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 12 février 2008

EnerGulf Resources Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 138 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 8 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 1,10 \$ l'unité. De plus, 186 900 unités émises à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 30 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 8 février 2008

Exploration Tom Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 350 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,10 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 25 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 4 février 2008

Fairstream Capital Fund I (International) – Series B Ltd.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 25 000 actions à droit de vote limité pour une valeur globale de 24 880 000 \$.

Date du placement :

Le 1er février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 février 2008

Forbes Energy Services LLC / Forbes Energy Capital Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de billets de 1er rang garantis, 11 %, échéant en 2015, pour une valeur globale approximative de 5 057 500 \$.

Date du placement :

Le 7 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 février 2008

Gateway Village II Limited Partnership

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 385 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 633,5 parts au prix de 25 000 \$ la part.

Date du placement :

Le 8 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 janvier 2008

General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 22 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets pour une valeur globale de 21 641 891,93 \$.

Dates du placement :

Du 28 janvier au 4 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 6 février 2008

General Motors Acceptance Corporation du Canada, Limitée

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 11 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de billets pour une valeur globale de 6 091 816,01 \$.

Dates du placement :

Du 4 au 8 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 février 2008

Gibraltar Exploration Ltd.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 18 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 136 332 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 6,00 \$ l'unité, de 26 unités MI, chacune étant composée 21 426 actions ordinaires, 166 667 bons de souscription MI d'actions ordinaires et de 145 421 « put and call obligations », au prix de 127 476,00 \$ l'unité MI et de 230 134 « Equalization Warrants » d'actions ordinaires.

Date du placement :

Le 11 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 15 février 2008

Gold Bullion Development Corp.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 4 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 703 333 actions ordinaires au prix de 0,15 \$ l'action et de 2 703 333 bons de souscription d'actions ordinaires. De plus, 180 333 actions ordinaires à un prix réputé de 0,15 \$ l'action, émises à titre de rémunération.

Dates du placement :

Le 17 et 25 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 février 2008

Hammond Power Solutions Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 160 000 actions de catégorie A à droit de vote subalterne, au prix de 12,77 \$ l'action.

Date du placement :

Le 4 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.12 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 février 2008

IPC The Hospitalist Company

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 50 000 actions ordinaires au prix de 15,90 \$ l'action.

Date du placement :

Le 30 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Kinross Gold Corporation

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 146 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 12 000 billets de 1er rang convertibles, 1,75 %, échéant en 2028, pour une valeur globale de 12 027 600 \$.

Date du placement :

Le 29 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 8 février 2008

Magpie Mines Inc. (The)

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 30 000 actions spéciales, au prix de 0,25 \$ l'action en considération du consentement des souscripteurs d'agir à titre d'administrateurs de l'émetteur.

Date du placement :

Le 21 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.5 du Règlement 45-106

2.7 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Marketing Exchange Network Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 10 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 5 583 000 unités, au prix de 1,85 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription liquidité d'action ordinaire, chacun permettant l'acquisition de 0,05 ou 0,10 action ordinaire dans certaines circonstances. De plus, 201 621 bons de souscription d'actions ordinaires ont été émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 4 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 13 février 2008

Mines Abcourt Inc.

Souscripteurs:
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Description du placement :
Placement de 1 000 000 d'unités, au prix de 0,366 \$ l'unité, chacune étant composée d'une action ordinaire catégorie B et d'un bon de souscription, chaque 2 bons de souscription permettant l'acquisition d'une action ordinaire catégorie B.
Date du placement :
Le 7 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.14 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 15 février 2008

Mines Abcourt Inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de 614 754 actions catégorie B à un prix réputé de 0,366 \$ l'action, en contrepartie de terrains miniers.
Date du placement :
Le 4 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.13 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 11 février 2008

Replicor Inc.

Souscripteurs:
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur hors Québec.
Description du placement :
Placement de 10 000 actions catégorie A, au prix de 1,50 \$ l'action.
Date du placement :
Le 4 février 2008
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 12 février 2008

Republic of the Philippines

Souscripteurs:
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement d'obligations 6,375 %, venant à échéance en 2032, pour une valeur globale de 1 506 450.00 \$.

Date du placement :

Le 5 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Ressources Majescor Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 710 000 actions ordinaires, à un prix réputé de 0,13 \$ l'action.

Date du placement :

Le 12 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 15 février 2008

RiskMetrics Group, Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 12 000 actions ordinaires, au prix de 17,28 \$ l'action.

Date du placement :

Le 30 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Société en commandite Broccolini No. 1

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 165 unités au prix de 10 000 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 31 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 février 2008

Sonomax Santé Auditive Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 831 318 actions ordinaires, pour une valeur globale de 272 668,37 \$.

Date du placement :

Le 8 février 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.14 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 12 février 2008

Takara Resources (B.C.) Ltd. (Anciennement 0754545 B.C. Ltd.)

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 26 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 3 150 000 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ l'action.

Dates du placement :

Le 16 et 17 avril 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.14 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 25 avril 2008

Uranium World Energy Inc.

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 600 000 actions ordinaires, au prix de 0,10 \$ l'action.

Date du placement :

Le 31 octobre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.13 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 11 février 2008

Walton AZ Sunland View Investment Corporation

Souscripteurs:

Le placement a eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 66 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 291 500 actions ordinaires, au prix de 10,00 \$ l'action.

Date du placement :

Le 11 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.9 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 12 février 2008

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Deans Knight Equity 2 Fund

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 19 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 36 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :
Placements de parts, pour une valeur globale de 25 564 717,72 \$.

Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3, 2.5, 2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 23 janvier 2008

Deans Knight Income Fund

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 3 souscripteurs au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 13 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :
Placements de parts, pour une valeur globale de 13 668 195,78 \$.

Date des placements :
Du 19 janvier au 30 novembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.10 et 2.19 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 23 janvier 2008

DK Energy Fund 3 (The)

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 21 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 32 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :
Placement de 61 620 parts, au prix de 500,00 \$ la part.

Date du placement :
Le 30 avril 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 23 janvier 2008

DK (2007) Oil and Gas Flow-Through Limited Partnership

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 5 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 18 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de parts, pour une valeur globale de 5 175 000,00 \$.

Date des placements :

Du 27 février au 30 mars 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 23 janvier 2008

Duncan Ross Equity Fund

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 70.28 parts, au prix de 220,27 \$ la part.

Date du placement :

Le 27 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds d'Actions canadiennes - Défensifs IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 120 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 13 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 145 878 parts, pour une valeur globale de 2 931 962,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds d'Actions canadiennes - Privilégiées IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 97 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 9 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 204 340 parts, pour une valeur globale de 2 247 624,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds d'Actions canadiennes - Qualité IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 88 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 8 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 161 211 parts, pour une valeur globale de 1 722 973,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds du Marché monétaire IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 191 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 11 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 723 236 parts, pour une valeur globale de 7 623 680,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds d'Obligations IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 214 souscripteurs au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 18 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 601 693 parts, pour une valeur globale de 6 835 612,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Fonds d'Obligations Dynamique IAGF

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 11 souscripteurs au Québec.

Description des placements :

Placements de 19 806 parts, pour une valeur globale de 217 000,00 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

ILF, Ltd.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 449,98 actions catégorie B, pour une valeur globale de 449 575,02 \$.

Date du placement :

Le 3 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

ILF, Ltd.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 449,99 actions catégorie B, pour une valeur globale de 496 835,09 \$.

Date du placement :

Le 2 janvier 2008

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 29 janvier 2008

Leith Wheeler Canadian Equity Fund Series A

Souscripteurs :

Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Les placements ont eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :

Placements de 490 243,22 parts série A, pour une valeur globale de 18 526 381,16 \$.

Date des placements :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 28 janvier 2008

Leith Wheeler Constrained Fixed Income Fund Series A

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 821 812,42 parts série A, au prix de 10,02 \$ la part.

Date du placement :

Le 28 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 28 janvier 2008

Leith Wheeler Fixed Income Series A

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 4 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :
Placements de 829 794,39 parts série A, pour une valeur globale de 8 409 129,71 \$.

Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 28 janvier 2008

Leith Wheeler Unrestricted Diversified Pooled Fund

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description des placements :
Placements de 2 992 871,85 parts, pour une valeur globale de 34 272 537,94 \$.

Date des placements :
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 28 janvier 2008

Leith Wheeler US Pension Pooled Fund

Souscripteurs :
Les placements ont eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.
Les placements ont eu lieu également auprès de 1 souscripteur hors Québec.

Description des placements :
Placements de 430 998,35 parts série A, pour une valeur globale de 1 465 000,00 \$.

Date des placements :
Le 1^{er} juin et 19 juillet 2007

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :
Le 28 janvier 2008

North Growth US Equity Fund

Souscripteur :
Le placement a eu lieu auprès de 1 souscripteur au Québec.

Description du placement :
Placement de 5 968,82 parts, au prix de 26,21 \$ la part.

Date du placement :

Le 13 février 2007
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.10 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 10 janvier 2008

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Jaguar Mining Inc.

Vu la demande présentée par Jaguar Mining Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 31 janvier 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006-PDG-0138;

vu la modification à la délégation de pouvoirs prononcée sous le numéro 2007-PDG-0093;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, en date du 1^{er} février 2008 en faveur de Josée Deslauriers, directrice des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 4 février au 8 février 2008 inclusivement;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir :

1. une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants (les « documents visés ») intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus simplifié provisoire ») qu'il entend déposer le ou vers le 6 février 2008 (la « dispense temporaire demandée ») :
 - a) la notice annuelle de l'émetteur en date du 30 mars 2007 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 (la « notice annuelle »);
 - b) les états financiers consolidés vérifiés de l'émetteur, y compris les notes y étant afférentes, pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant, et le rapport de gestion connexe;
 - c) les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, y compris les notes y étant afférentes, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 et le rapport de gestion connexe;
 - d) la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de l'émetteur datée du 12 avril 2007 et préparée dans le cadre de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de l'émetteur tenue le 10 mai 2007;

2. une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants (la « dispense permanente demandée »)
 - a) le régime de droits des actionnaires de l'émetteur (le « régime ») qui sera intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ainsi que dans le prospectus simplifié définitif (collectivement avec le prospectus simplifié provisoire, le « prospectus simplifié ») par le biais d'une déclaration de changement important de l'émetteur datée du 1er février 2007 (la « déclaration de changement important »);
 - b) les rapports techniques énumérés ci-dessous (les « rapports techniques ») qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié par le biais de la notice annuelle :
 - i) le rapport technique sur le projet aurifère Turmalina, Pitangui, Minas Gerais, au Brésil, daté du 16 septembre 2005 et révisé le 10 mars 2006, complété par le rapport technique intitulé Technical Report on the Turmalina Gold Project, Pitangui, Minas Gerais, Brazil, daté du 14 mars 2006 et révisé de nouveau le 31 juillet 2006;
 - ii) le rapport technique sur le projet Sabará, Minas Gerais, au Brésil, daté du 17 février 2006;
 - iii) le rapport technique sur les ressources du projet aurifère Quadrilátero se trouvant dans la région de Quadrilátero Ferrífero, Minas Gerais, au Brésil, daté du 16 mars 2004, ainsi que son rapport technique modifié, daté du 17 septembre 2004, de nouveau modifié le 20 décembre 2004;
 - iv) le rapport de pré faisabilité sur la mine Santa Isabel du projet aurifère Paciência sur les ressources se trouvant dans la région de Paciência située dans l'État de Minas Gerais, au Brésil, daté du 30 mars 2007;

vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;
2. la déclaration de changement important, qui sera intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié, contient un résumé du régime et une copie du régime y est annexée;
3. la notice annuelle, qui doit être intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié, contient un résumé des rapports techniques et une mention selon laquelle les rapports techniques sont intégrés par renvoi dans la notice annuelle;
4. le régime et les rapports techniques ne sont normalement pas intégrés par renvoi dans un prospectus simplifié et leur intégration n'a été dictée que par des considérations de convenance et de clarté;

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde :

1. la dispense temporaire demandée à condition que les documents visés soient traduits en français et déposés auprès de l'Autorité dès que possible et au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif;
2. la dispense permanente demandée.

Fait à Montréal, le 5 février 2008.

Josée Deslauriers

Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-SMV-0008

K-Bro Linen Income Fund

Vu la demande présentée par K-Bro Linen Income Fund (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 février 2008 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi d'établir une version française des documents suivants intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire (le « prospectus ») que l'émetteur entend déposer le ou vers le 12 février 2008 (la « dispense temporaire de traduction ») :

1. la notice annuelle de l'émetteur datée du 12 mars 2007 (la « notice annuelle »);
2. la circulaire de sollicitation de procurations par la direction de l'émetteur datée du 3 mai 2007 distribuée relativement à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 6 juin 2007;
3. les états financiers consolidés de l'émetteur pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005, accompagnés des notes complémentaires et du rapport des vérificateurs sur ces états;
4. le rapport de gestion de l'émetteur pour les exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005;
5. les états financiers consolidés de l'émetteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007;
6. le rapport de gestion de l'émetteur pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007;

(collectivement, les « documents visés »);

vu les représentations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense temporaire de traduction à la condition que les documents visés soient traduits en français et soient déposés auprès de l'Autorité au plus tard au moment du dépôt du prospectus dans sa forme définitive.

Fait à Montréal, le 11 février 2008.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2008-MC-0216

Trident Performance Trust

Vu la demande déposée par Trident Performance Trust (la « fiducie ») le 9 janvier 2008 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »);

vu l'article 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1;

vu le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »);

vu la demande de la fiducie visant à obtenir une dispense, à certaines conditions, de l'obligation prévue au sous-paragraphe b) du paragraphe 3 de l'article 14.2 du Règlement 81-106 qui prévoit que la valeur liquidative d'un fonds d'investissement doit être calculée au moins une fois par jour ouvrable, s'il utilise des dérivés visés (la « dispense demandée »);

vu les représentations et faits suivants :

1. la fiducie a déposé auprès de l'Autorité un prospectus provisoire aux seules fins de devenir un émetteur assujéti (le « prospectus provisoire ») et n'a pas l'intention de placer de titres dans le public;
2. l'objectif de placement de la fiducie est de fournir des taux de rendement à long terme qui sont ajustés en fonction des risques en obtenant une exposition à des titres, des devises et d'autres placements sur les marchés mondiaux au moyen d'une méthodologie de placement macroéconomique mondial descendante;
3. Trident Performance Corp. (la « société »), qui a déposé un prospectus provisoire afin de placer des unités de catégorie A (composées chacune d'une action de catégorie A de la société et d'un bon de souscription cessible visant l'achat d'une action catégorie A) et des unités de catégorie F (composées chacune d'une action de catégorie F de la société et d'un bon de souscription cessible visant l'achat d'une action catégorie F), a aussi déposé auprès de l'Autorité une demande afin d'être dispensée de l'obligation de se conformer aux obligations prévues au sous-paragraphe b) du paragraphe 3) de l'article 14.2 du Règlement 81-106;
4. la fiducie entend calculer la valeur liquidative des parts deux fois par mois et rendre cette information publique;

vu l'information contenue au prospectus provisoire;

vu l'importance d'arrimer les exigences d'évaluation de la fiducie à celles imposées à la société.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que la fiducie calcule la valeur liquidative de ses parts au moins deux fois par mois.

La dispense aura effet tant que la société respectera les conditions qui lui sont imposées dans la décision no 2008-MC-0147 prononcée le 29 janvier 2008.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 31 janvier 2008.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n°: 2008-MC-0146